

# PROJET DE RECHERCHE N°1 SUR LA PKD

**Permettre au laboratoire INSERM U 507 du Pr B. KNEBELMANN l'identification de nouvelles cibles thérapeutiques grâce à l'acquisition d'appareils performants.**

L'année dernière vous avez répondu avec enthousiasme au projet de soutien des travaux de l'équipe du professeur Knebelmann.

L'objectif que nous nous étions fixé a été atteint et le chèque correspondant au résultat de la collecte de fonds à laquelle vous avez massivement adhéré a été remis lors de l'Assemblée Générale de 2002 au Palais du Luxembourg par la Présidente à Monsieur Knebelmann.

Comme annoncé dans le dernier numéro de Néphrogène, nous avons décidé de continuer notre action de soutien cette année, en lui donnant une dimension plus importante.

Pour progresser bien plus rapidement dans les travaux du laboratoire, il s'agit concrètement de lui donner les moyens d'acquérir :

**Un microscope permettant d'observer les cellules vivantes en fluorescence, un appareil d'amplification de l'ADN par PCR, et un appareil facilitant le transfert de fragments d'ADN dans les cellules.**

Ces trois appareils représentent une somme très élevée.

**C'est pourquoi nous nous tournons maintenant vers les ENTREPRISES**

**FRANÇAISES ET EUROPEENNES les plus importantes pour cette grande cause.**

**Il était normal que les malades ne soient pas les seuls sollicités pour se battre contre la maladie.**

**500 entreprises viennent d'être contactées, mais si vous le désirez, vous pourrez vous joindre vous aussi à cet élan comme l'an passé et diffuser l'information autour de vous.**

(Le texte intégral de ce projet de recherche sur la PKD pourra être adressé à tout adhérent qui nous en fera la demande)

## BON DE PARTICIPATION ET DE SOUTIEN AU PROJET SCIENTIFIQUE CONCERNANT LA POLYKYSTOSE RENALE

mené par le Pr KNEBELMANN

PARTICIPATION de  EURO

NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse : .....

CP : ..... Commune : .....

Date : .....

Signature :

**Le bon de participation et le chèque correspondant libellé à l'ordre de l'AIRG sont à expédier à :**

**Ghislaine Vignaud, Trésorière  
AIRG BP 78 - 75261 PARIS CEDEX 06**

Le reçu permettant une déduction fiscale dans les conditions habituelles vous sera envoyé par retour de courrier